

## **Un dispositif musical pour les patients en psychiatrie**

Souvent critiquée par le grand public, la chambre d'isolement en psychiatrie – appelée « chambre de soins intensifs » (CSI) dans la plupart des institutions de Suisse romande – suscite également des controverses du côté des soignants comme des patients. En effet, l'architecture minimaliste de cette chambre verrouillée, censée réduire les stimulations susceptibles d'exciter le patient et contribuer ainsi à rétablir une interaction apaisée de ce dernier avec le soignant, peut à l'inverse provoquer angoisses, colère ou encore sentiment d'abandon et incompréhension chez lui.

Face à ce constat, les soignants d'une unité de soins du Centre de psychiatrie du Nord vaudois (SPN\_DP/CHUV), à Yverdon, décident en 2010 d'introduire de la musique dans les CSI afin de créer une interaction entre les patients et le monde extérieur et de réduire leur sentiment de solitude. La solution trouvée pour se conformer aux règles de sécurité très strictes consiste à faire passer le son d'un CD depuis le bureau du personnel vers la CSI, à travers les voies d'aération. Si, grâce à cette méthode, les patients ont le choix d'écouter ou non de la musique, ils n'ont aucune possibilité de gérer les changements de morceaux, ainsi que leur arrêt ou le volume sonore. Le personnel soignant regrettant cette absence d'autonomie des patients et rêvant d'un autre mode d'intervention tout en gardant les bénéfices apportés par la musique, sollicite alors Alexia Stantzios, infirmière de recherche au sein de l'hôpital. Cette dernière fait appel à des collègues issus de la Haute Ecole de Musique de Lausanne (HEMU), de la Haute Ecole d'Ingénierie et de Gestion du canton de Vaud et de la Haute Ecole de Santé Vaud, pour développer un dispositif musical directement manipulable par le patient. Se crée ainsi une équipe de recherche interdisciplinaire composée d'infirmiers en psychiatrie, d'ingénieurs, d'une psychologue-musicienne, d'un musicien et d'une sociologue qui collaborent toutes et tous avec les soignants.

L'idée d'utiliser une tablette ou une télécommande pour gérer l'écoute doit être écartée, par mesure de sécurité, car il s'agit d'objets que le patient pourrait utiliser contre lui. Après plusieurs essais, le dispositif est finalement intégré aux murs de la CSI. Conçu par les ingénieurs, il est constitué d'une plaque sur laquelle sont gravées des touches, elles-mêmes connectées à des capteurs. Dès que le patient pose son doigt sur une touche, il active un capteur relié à l'ordinateur du bureau du personnel, ce qui lui permet de le piloter à distance, de choisir un morceau de musique, d'en changer ou de l'arrêter.

Pour le choix de la playlist<sup>1</sup>, les chercheurs psychologues et musiciens de l'HEMU ont travaillé sur le contenu émotionnel, en s'inspirant des travaux d'une équipe du pôle des sciences affectives de l'université de Genève, spécialisée dans le domaine de la musique et des émotions. Après avoir testé une cinquantaine de morceaux sur un public diversifié, ils en ont retenu vingt, répartis dans quatre grandes catégories émotionnelles : nostalgie ; activation joyeuse ; tension et calme (ces 4 catégories correspondent aux touches 1, 2 3 et 4 sur la plaquette). A chacune de ces catégories sont attribués cinq morceaux instrumentaux, aux

---

<sup>1</sup> Liste de lecture, liste de diffusion radio

styles et origines variés. Désormais, chaque patient placé en CSI se voit proposer l'utilisation du dispositif, quel que soit son état psychique ou son diagnostic. En plus de la possibilité de manier le dispositif à sa guise et d'écouter les morceaux de son choix, le patient dispose de fiches explicatives sur chaque morceau, dont il peut discuter avec le personnel soignant s'il le désire.

Grâce au dispositif, les patients disent retrouver une certaine autonomie et une emprise sur leur environnement. Par ailleurs, l'écoute des morceaux comme les discussions suscitées entre patients et soignants par l'usage du dispositif offrent de nouveaux espaces de dialogue, en-dehors des interactions ciblées sur la situation de crise. Enfin, la musique couvre la perception auditive du corps, tels que les battements cardiaques, bruits dans les oreilles ou hallucinations auditives, qui peuvent être anxiogènes.

Après avoir été testé de 2012 à 2016 au SPN DP dans le cadre de la recherche interdisciplinaire, ce dispositif a intéressé d'autres hôpitaux psychiatriques : à ce jour, le Centre Hospitalier Saint-Cyr au Mont d'Or, près de Lyon, ainsi que la Fondation de Nant à Corsier-sur-Vevey en sont équipés, et d'autres demandes sont en cours. Soutenue par le programme « Bref-Innovation sociale » de la Fondation Gebert Rûf, une nouvelle recherche vient de démarrer dans les trois hôpitaux munis du dispositif. Menée par l'équipe initiale et de nouveaux chercheurs, elle vise à approfondir les résultats de la première recherche, à savoir : comprendre l'usage du dispositif par les patients, le type de musique choisi et les raisons de ces choix, les échanges que ce dispositif induit entre soignants et patients, ainsi que l'impact du dispositif sur le bien-être des soignants et le vécu subjectif des patients.

Emilie Bovet, Maître d'enseignement, Haute Ecole de Santé Vaud

Co-auteur.e.s :

Gilles Bangerter, HESAV

Cédric Bornand, HEIG-VD

Angelika Gusewell, HEMU

Alexia Stantzos, DP/CHUV

Matthieu Thomas, HEMU